

PRIX DE L'ABONNEMENT
Par trimestre,
Francs 44, pris au bureau
Francs 13 franco à la poste.

LE POLITIQUE.

Les abonnements commencent à toutes les époques.
Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

SOMMAIRE. — Départ des ducs d'Orléans et de Nemours. — Texte du discours de M. Dupin. — Discours de M. d'Appony. Réponse de Louis-Philippe. — Voyage du Roi et de la Reine des Belges à Anvers. — Détails sur les fêtes de cette ville. — Nouvelles d'Allemagne. Désarmement. — Nouvelles et faits divers.

FRANCE.

Paris, 3 mai. — Hier, à deux heures trois quarts, MM. les ducs d'Orléans et de Nemours sont partis pour l'Allemagne. Ils étaient accompagnés de MM. les généraux Marbot et Colbert, et de M. le commandant Montguyon, de M. d'Elchingen, officier d'ordonnance, et de M. Anselme, sous-secrétaire de M. le duc d'Orléans.

Les princes, comme l'avaient annoncé plusieurs journaux, ne suivront pas pour se rendre à Berlin la grande route ordinaire par Francfort, la Hesse et la Saxe; ils traverseront les provinces rhénanes.

Hier ont commencé au Champ-de-Mars les courses de chevaux pour les prix donnés par la société d'encouragement.

Le prix de Viroflay, de 2,200 francs, a été remporté par Franck, à lord Seymour. Le deuxième prix, consistant en un vase de vermeil, a été disputé par trois chevaux, et gagné par Angléa, appartenant à M. le major Froger. Restait le prix de Courteuil, de 2,500 fr., qui a été adjugé à Volante, appartenant à M. de Cambis, représentant M. le duc d'Orléans.

Les positions se dessinent. On annonçait hier que M. Thiers avait enjoint aux députés-fonctionnaires de voter contre les membres de l'ancienne majorité. Cet ordre a porté, dit-on, ses fruits. M. de Gasparin vient de donner sa démission de sous-secrétaire d'état au département de l'intérieur. Elle a, dit-on, été acceptée, et sa place sera supprimée.

On dit que M. de Montalivet ne pouvant prendre sur lui d'engager la lutte avec ses anciens alliés, M. de Pontécoulant doit le remplacer au ministère de l'intérieur. Hier, au sortir d'une audience qu'il a obtenu du roi, M. de Pontécoulant s'est rendu chez M. Thiers. Après une longue conférence, M. Thiers a rendu visite au maréchal Gérard, chez lequel se trouvaient MM. Dupin, Teste et Sauzet. Là, les modifications que le ministère doit subir ont été arrêtées. Au premier jour le *Moniteur*, dit-on, les fera connaître.

Voici le discours prononcé par M. le président de la chambre des députés et dont nous n'avons donné qu'un extrait :

« Sire, la fête du roi est aussi la nôtre, et chaque fois que revient cet heureux jour, vous voyez la chambre des députés vous entourer de souhaits pour la gloire et le bonheur de votre règne !

« Sire, la chambre est solidaire avec votre majesté : supérieure aux calculs étroits de toutes les ambitions individuelles, uniquement préoccupée des intérêts généraux du pays; elle s'associe de plein cœur à toutes les grandes pensées du roi, à ses courageux et constants efforts pour faire respecter les lois, pour consolider nos institutions, et pour assurer à la nation la jouissance paisible des droits sur lesquels reposent sa dignité morale et sa liberté : nous marchons au même but.

« En présence d'un si parfait accord, sire, on conçoit que les factions soient déconcertées! Aucune d'elles ne peut plus

conservé l'espoir de détruire l'ordre si laborieusement, mais si solidement établi. Les utopistes, quels qu'ils soient, doivent comprendre nettement que le pays ne veut ni se laisser imposer par les clameurs et le tumulte de la place publique, ni s'abandonner à cet esprit de système qui brave la puissance des faits, et qui, sous le mysticisme calculé d'obscures théories, couvre souvent de funestes doctrines; et nourrit de fatales pensées... Amie d'un progrès sage et mûrement réfléchi, désenchantée de beaucoup d'illusions, éclairée par tous les genres d'essais et d'expériences, on ne verra point notre France se précipiter avec ceux qui tenteraient de l'entraîner dans de périlleux hasards, pas plus qu'elle ne voudrait voir confier ses destinées aux hommes qui prétendraient la ramener en arrière, et lui rendre un régime qu'il a fallu combattre et renverser.

« Des lois utiles auront marqué cette cession, des lois destinées à multiplier nos voies de communication intérieure, à étendre nos relations commerciales avec l'étranger, en même temps qu'elles protègent, au milieu de nous, les productions de notre sol, le travail de nos ouvriers, l'industrie de nos fabricans. Le pays, je l'espère, nous en saura gré. Il bénira le règne, dont la longue durée, objet de tous nos vœux, verra réaliser toutes les améliorations que les hommes éclairés, que les vrais patriotes peuvent raisonnablement désirer.

« Sire, votre majesté nous garantit le présent, et, même dans le lointain, l'avenir de la France est assuré par ces jeunes princes, imbus de vos leçons, grandis par vos exemples, nobles enfans de l'état que la patrie voit croître avec orgueil, et qu'elle peut, avec une égale confiance, offrir dès à présent à ses amis, et, s'il était besoin, à ses ennemis. »

— Voici le discours prononcé par M. d'Appony, au nom du corps diplomatique :

« Sire, le corps diplomatique, toujours empressé d'offrir à Votre Majesté ses hommages et ses vœux, saisit avec joie l'occasion de l'anniversaire de sa fête pour les lui faire agréer comme l'expression des sentimens personnels des souverains qu'il a l'honneur de représenter.

« L'Europe, témoin de la marche sage et éclairée que suit le gouvernement de Votre Majesté, s'applaudit de l'ordre et de la prospérité dont la France lui est redevable; elle y voit en même temps avec confiance un gage de la paix générale, objet constant des vœux de l'humanité et des efforts communs de tous les gouvernemens. Ce bienfait est étroitement lié à la conservation des jours précieux de Votre Majesté; nous la demandons avec ferveur à la Providence, et nous vous prions, Sire, de daigner croire à la sincérité des vœux que nous formons pour le bonheur inaltérable de Votre Majesté et de son auguste famille. »

Réponse du roi.

« Je suis bien sensible aux vœux que vous venez m'offrir au nom du corps diplomatique; il m'est doux de recevoir, par votre organe, cette nouvelle expression des sentimens personnels des souverains. Heureux et fier de la situation actuelle de la France, je rends grâce à la Providence qui, en couronnant mes efforts, m'a permis de continuer au maintien de cette paix générale, dont la volonté réunie de tous les gouvernemens garantit de plus en plus la stabilité. C'est en continuant à suivre la même marche que nous verrons s'aug-

plus contraire au bon ton de fumer, chez soi ou dehors, dans sa voiture ou même à pied sur le boulevard des Italiens, lieu que je signale comme celui où la révolution a commencé. Il est bien entendu toutefois que les herbes infectes débitées par la régie sous le nom de tabac de Havane, sont absolument exclues de tout porte-cigarettes qui sait se respecter.

Considéré donc sous son ensemble géographique, le monde des fumeurs se divise naturellement en deux grandes zones : celle de l'Orient et celle de l'Occident. Les Orientaux, peuple magnifiquement et voluptueusement rêveur et paresseux, n'ont adopté ni l'usage du cigare, dont l'acide vapeur vous obscurcit la vue, ni le *papalito* espagnol, cette dégénérescence du cigare, cette cheville de papier non collé qui vous brûle sans pitié les lèvres et les doigts. Les Orientaux ont inventé le *tchibouk*, c'est-à-dire un instrument composé d'un long tube de cerisier aux deux extrémités duquel s'ajuste un bout d'ambre enrichi d'émaux et quelquefois de pierreries, et une cheminée de terre cuite appelée *luté* dans laquelle brûle le tabac.

Accroupis sur un divan très-bas, l'ambre du *tchibouk* appuyé légèrement sur la bouche, ils aspirent lentement la fumée d'un *tatun* délicieux qui se refroidit dans la longueur du tube avant de se mettre en contact avec les lèvres. Les premières bouffées s'avalent ordinairement. Quand le contenu du *luté* est à moitié consumé, un domestique enlève la pipe du plateau de cuivre où elle repose, pour ne pas en dommager le parquet ou le tapis, et il offre à son maître une tasse de café grillé, pilé et échaudé au même instant, afin qu'aucune partie de l'arôme n'ait le temps de s'évaporer. Après le café, on boit quelques gorgées d'eau pure et l'on mange une cuillerée de confitures de roses, quitte à re-

« menter chaque jour la confiance dans l'avenir, »
« cette heureuse confiance qui, une fois bien établie, décourage les coupables espérances de ceux qui voudraient encore troubler le repos du monde, »
« et assure aux nations cette sécurité qui est le meilleur gage de leur bonheur et de leur prospérité. »

« Je suis bien touché du prix que vous attachez à la conservation de mes jours, et des vœux que vous formez pour ma famille et pour moi. »

Une personne dont les informations ont été rarement démenties par les événemens, nous a assuré que le gouvernement français venait de donner l'ordre précis de faire expédier à l'armée de Cordova 1,200 chevaux propres au service de la cavalerie et de l'artillerie. (Messager.)

— On écrit de Saint-Sébastien : « On annonce qu'une rencontre a eu lieu sur mer, à peu de distance de L. queitio, entre un bateau à vapeur anglais et deux embarcations carlistes. Après quelque résistance, ces dernières ont été coulées à fond avec leur équipage, car on n'a pas voulu faire de prisonniers. (Mémor. des Pyrén.) »

BELGIQUE.

Bruxelles, 4 mai. (Trois heures.) — Beaucoup de faiblesse dans les cours; veille de liquidation; courrier de Londres en retard; cote de Paris tenue secrète, fête à Anvers; on est resté constamment entre 46 7/8 papier 3/4 argent. Les pièces au comptant paraissent réchérées. Après la cote on reste de même 46 3/4. On dit que Paris vient 45 1/2 (1/4 de hausse.) Amsterdam, 3 mai. Ardoim 47 1/4.

On écrit d'Anvers, le 3 mai :

« Le Roi, la Reine et la princesse Marie sont arrivés hier à six heures accompagnés du grand maréchal, du général Hurel, de M. Van Praet, secrétaire, et de plusieurs dames de la cour, parmi lesquelles se trouvent M^{me} de Mérode.

« La garde civique à cheval précédait la voiture de L. M. On a admiré la belle tenue de notre garde civique à cheval. Des salves d'artillerie ont annoncé l'arrivée du Roi qui est descendu au palais.

« La Reine est sortie ce matin avec la princesse Marie et a visité l'imprimerie de M. Moretus et autres établissemens.

« Des arbres ornés de petits drapeaux ont été plantés dans les rues que le cortège doit parcourir.

« Les navires dans notre port sont magnifiquement pavoisés et nos bassins offrent un coup d'œil ravissant par le mélange de couleur des pavillons. Les américains se sont particulièrement distingués, aussi voit-on sur une de nos canonnières de l'état le pavillon des Etats-Unis à côté de ceux de France et d'Angleterre. On a également remarqué le pavillon prussien sur deux navires de l'escadre.

prendre un autre *tchibouk* si le premier ne vous a pas entièrement satisfait.

Les meilleurs tabacs du Levant sont ceux de *Latak* (en Syrie), de Salonique et de Constantinople. On croit généralement en France que le tabac turc doit être nécessairement très-faible et très-jaune. C'est une grave erreur. Le tabac turc compte trois espèces qui diffèrent essentiellement entre elles. La première est d'une telle force qu'elle enivre au bout de quelques minutes un fumeur qui n'en a pas l'habitude. La seconde qu'on nomme *tatun orta* est la plus agréable et la plus généralement usitée. On l'appelle ainsi parce que les *ortas* ou régimens de janissaires en faisaient consommation chaque jour. La première espèce appelée *tatun iavach* est d'une saveur peu prononcée, et n'a guère de débit que parmi les femmes et les enfans. Dans le moindre village oriental, on trouve toujours un café (*Khâvne*), garni d'un arsenal de *tchibouks* et d'excellent tabac. Souvent le voyageur ne rencontre pas d'autre aliment pour réparer ses forces épuisées. Mais peu importe la bonne chère à un Turc, pourvu qu'il ne soit pas privé de sa pipe ni de son café qu'il hume ordinairement d'un seul trait sans sucre, avec le liquide et le marc. La dernière ordonnance du sultan Mahmoud qui défend aux propriétaires des *khans* et des *khavnés* de distribuer des pipes aux consommateurs rencontrera de terribles difficultés dans son exécution.

Le *narguilé* est une pipe persane bien autrement compliquée que le *tchibouk*. Elle est pourtant d'un usage aussi répandu dans tous les pays orientaux. Chacun de nos lecteurs a vu sans doute cet appareil dans un cabinet de curiosités. C'est un long tuyau flexible qui communique à un foyer, à travers une carafe de cristal remplie d'eau. N'allez pas toutefois faire l'essai d'un *narguilé* avec le tabac qui sert au

VARIÉTÉS.

L'ÉCHELLE DES FUMEURS.

Depuis deux siècles et demi que les Espagnols ont gratifié notre hémisphère de ce présent inestimable selon les uns, si funeste selon les autres, nommé successivement *herbe à la reine*, *pétau* et *tabac*, la manie inconcevable de se fourrer dans les narines cette plante du genre nicotiane, de la fumer en petits rouleaux, ou découpée en fils aussi fins que des cheveux, ou même encore, l'abominable usage de la macher par morceaux, ont établi leur empire d'un pôle à l'autre avec plus de rapidité que la morale évangélique, l'imprimerie ou la poudre à canon. Le tabac a eu ses martyrs comme la foi chrétienne. La Turquie elle-même, ce pays de la pipe par excellence, a rendu des arrêts de mort contre les fumeurs du dix-septième siècle.

La pipe et le cigare ont triomphé des proscriptions et du dégoût des femmes. Les femmes en Asie et en Afrique, et même dans certaines contrées de l'Europe et de l'Amérique, ont pris sagement le parti de fumer elles-mêmes pour ne pas être sulloquées par l'atmosphère insalubre dont leurs maris les enveloppaient journellement. En France et en Angleterre, l'anathème prononcé par les dames contre cette innovation a continué jusqu'en 1815 à discréditer l'usage de la fameuse *herbe à la reine* parmi les gens du monde. L'habitude du cigare ou de la pipe était avant ce temps rangée par les mères de famille parmi les vices d'un jeune homme à marier, ni plus ni moins que le jeu et l'ivrognerie. Ce vice fut nationalisé chez nous, et l'Angleterre, si béguine en matière d'usages, n'a pas tardé à pratiquer le mauvais exemple que nous lui avons donné. Aujourd'hui il n'est

CHEMIN DE FER.

Le cortège parti de Bruxelles est arrivé en 47 minutes à Malines où s'est faite la cérémonie de l'inauguration.

M. le bourgmestre et la régence de Malines sont venus recevoir les deux cortèges venus d'Anvers et de Bruxelles. La tente qui avait servi l'année dernière lors de l'inauguration de la section de Malines à Bruxelles, avait été préparée pour la réception des hauts fonctionnaires de l'état et des régences des deux villes. M. le bourgmestre de Malines a prononcé un discours et a présenté le vin d'honneur aux régences des deux villes. On a remarqué que MM. Rouppe et Legrelle ont témoigné par une émotion marquée la satisfaction que leur inspirait un événement d'un augure si favorable pour la prospérité des villes de Bruxelles et d'Anvers dont l'administration leur est confiée.

Ensuite le cortège s'est remis en route pour Anvers, ayant à sa tête une jolie petite frégate disposée sur rails. Il était trois heures, lorsqu'il est arrivé à la station de Bergerhout un peu en avant d'Anvers, où l'attendaient sous trois grandes loges richement décorées et munies de gradins en amphithéâtre, L. M. le roi et la reine, accompagnés d'une suite nombreuse. Là, le roi debout, la tête découverte, ayant près de lui son auguste épouse, a entendu diverses harangues auxquelles S. M. a répondu avec émotion et comme pénétrée de tout l'intérêt que l'immense population qui l'entourait paraissait attacher à cette importante cérémonie. Le discours du roi a été couvert des *bravos* et *vivats* de la multitude, après quoi le personnel du cortège s'est dirigé vers la ville accompagnant le roi jusqu'à son palais, au milieu d'une double haie de troupes de toutes armes.

Des médailles ont été distribuées par le bourgmestre d'Anvers à MM. les ingénieurs Simons, Derider et Vifquain, à M. le ministre de l'intérieur, à M. Rogier et à M. Smits.

Malgré le mauvais temps une foule innombrable, notamment aux approches des villes de Vilvorde, de Malines et d'Anvers, bordait la route, et des salves d'artillerie, de distance en distance, saluaient le passage du cortège. Vers six heures et demie du soir s'est effectué un premier retour vers Bruxelles d'une vingtaine de waggons découverts, et à sept heures et demie, celui des berlines et voitures couvertes.

Plus de 1000 personnes ont dû rester à Malines, ne trouvant pas de place sur les waggons pour revenir à Bruxelles hier.

On lit ce qui suit dans le *Phare* :

Ainsi que nous l'avions promis à nos lecteurs, nous leur donnons aujourd'hui le discours adressé au roi par M. le gouverneur Rogier à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer.

Comme on a pu le voir hier par notre article, nous partageons les espérances de M. Rogier, et comme lui nous voyons dans l'application des chemins de fer, une source de prospérité et de tranquillité publiques.

Un sentiment de modestie que nous comprenons n'a pas permis au gouverneur de se réserver une part des éloges qu'il a adressés au ministre de l'intérieur actuel; mais ce qu'il n'a pas dû faire, nous le pouvons, nous, et avec nous, tous ceux qui ont gardé le souvenir de la conduite de M. Rogier en cette circonstance.

Voici le discours :

« Sire, deux années à peine se sont écoulées depuis que Votre Majesté sanctionna l'acte législatif dont ce jour inau-

gure un des premiers résultats. Ceux qui croyaient une telle entreprise interdite à la Belgique, soit parce qu'à peine remise d'une secousse violente, soit parce que resserrée dans d'étroites limites, elle était incapable de porter un pareil fardeau, ceux là peuvent reconnaître aujourd'hui si leurs prévisions étaient fondées, et si c'est avec raison qu'ils désespéraient de la puissance de notre patrie. C'est qu'il n'est point d'obstacle qui résiste, point de difficulté qui ne disparaisse devant une volonté énergique, constante, unanime; et c'est de cette manière qu'on peut dire que le pays a voulu l'exécution de ce grand travail qui l'honore dans le présent, le donne en exemple à l'Europe et lui promet un avenir brillant de prospérité et de civilisation. Sire, à l'aspect de ces populations qui se pressent reconnaissantes autour de votre trône que le cœur de V. M. doit se sentir ému d'une noble joie! car pourquoi ne le dirait-on pas? Pourquoi la justice ne commencerait-elle point par celui à qui est due la justice première? Ceux à qui il a été donné d'approcher de V. M. avant et pendant les jours de grande lutte d'où l'entreprise est sortie triomphante, n'ont pas oublié avec quelle chaleur fut excité leur zèle, avec quelle constance furent encouragés leurs efforts et quelles lumières votre longue expérience jetait dans leurs esprits. Déjà alors Votre Majesté avait conçu tout ce que l'entreprise avait de national, tout ce qu'elle offrait d'importance dans ses rapports politiques et quel nouvel élan elle allait imprimer au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, ces grandes forces de notre pays. Ces idées si nouvelles alors, se sont depuis répandues dans la nation avec une merveilleuse rapidité. Chacun comprend aujourd'hui quel bienfait public, quelles espérances, quel avenir Votre Majesté est venue inaugurer à Anvers.

« Grâce à ce grand travail qui va semer tant d'autres travaux autour de lui, les distances disparaissent pour l'industrie en Belgique. Les divers centres de production et de consommation vont en peu de temps se rapprocher et se réunir sans que les exigences de l'intérêt privé viennent, il faut l'espérer, paralyser les effets bienfaisants de ce qui a pour unique but et pour première base, l'intérêt général.

« Sans doute c'est un des mérites distinctifs de la loi du 1^{er} mai, d'avoir attribué à l'état, l'exécution d'une telle œuvre, comme c'en sera un des principaux bienfaits d'en laisser au gouvernement l'exploitation. Et qu'il nous soit permis de rendre ici hommage au talent plein de prudence et de vigueur des ingénieurs que la confiance de V. M. a appelés à diriger ces importants travaux. Grâce soient rendues aussi à M. le ministre de l'intérieur pour le succès avec lequel l'exploitation a été conduite. Rapidité, sécurité, économie, tels étaient les avantages promis à la nouvelle voie de communication et telles sont les conditions qu'elle a fidèlement remplies. Que si les résultats n'ont pas répondu aux promesses, c'est non en restant en deçà, mais en les dépassant. 100,000 voyageurs par année avaient été attribués à la section de Malines à Bruxelles; c'est par trois à quatre cent mille qu'elle a été parcourue. Le trajet de Bruxelles à Anvers va, à dater de ce jour, s'effectuer avec une dépense d'argent et de temps quatre fois moindre qu'autrefois.

« Puisse le commerce, l'industrie et l'agriculture être bientôt appelés à jouir pour leurs produits des mêmes avantages. Puisse une loi prochaine complétant ce que la route en fer a commencé, introduire chez nous un système libéral d'entrepôt et de transit sans lequel elle manquerait en partie son but. Puisse l'esprit impartial et avancé qui a présidé à la fondation de nos institutions politiques pénétrer successivement dans nos institutions commerciales. Que la marchandise puisse librement traverser le territoire belge, soit de la mer vers le continent, soit du continent à la mer, sans s'apercevoir pour ainsi dire, qu'elle a changé d'éléments. Qu'elle puisse en pleine liberté séjourner, se manipuler, s'échanger en nos entrepôts, foyer incessant que notre industrie viendra alimenter de ses produits si divers et si recherchés, et où elle trouvera en abondance et en tout temps des assortiments de toute espèce pour sa propre consommation. C'est ainsi que la Belgique pourra accomplir la destinée que lui semble assigner la nature; c'est ainsi que ressaisissant le sceptre qu'elle portait avec tant de splendeur dans les siècles passés, Anvers redeviendra le centre du monde commercial et l'un des premiers marchés de l'Europe. Et voici que déjà Cologne, son ancienne alliée commerciale, lui sourit et lui tend la main pour lui donner entrée dans l'Allemagne et au centre de l'Europe, trop isolé de nous encore et qui nous promet des relations si nombreuses et si fécondes.

« Anvers, à son tour, offre à l'Allemagne pour la conduire à l'Océan son beau port, la sécurité de ses bassins; l'entremise active et économique de ses négociants, dont on a de tout temps estimé si haut l'intelligence prohibée. L'Escaut prolongé jusqu'au Rhin ne sera plus seulement Belge,

il devient Allemand, Européen, et compte autant de nouveaux appuis qu'il acquiert de nouveaux riverains. Vous l'avez, Sire, dès long-temps pressenti. L'importance commerciale de la route en fer n'est pas son unique importance. Si d'un côté, par sa prolongation vers Ostende et vers Lille, elle va resserrer d'intimes alliances, par sa prolongation vers l'Allemagne elle marche à la conquête de nouveaux liens de sympathie et d'intérêt, cette union si désirable à la Belgique avec toutes ces contrées qui l'avoient est plus précieuse encore entre tous ses enfants. Et déjà que d'heureux fruits la route en fer a portés! Aujourd'hui c'est Anvers et Bruxelles qui s'embrassent, bientôt ce sera Gand, puis Ostende, Liège et le Hainaut qui viendront s'ajouter à la chaîne fraternelle.

« Tout n'est pas seulement échange de produits matériels entre les hommes. C'est beaucoup encore que la facilité plus grande donnée aux échanges intellectuels, à l'extension de toutes les relations privées. Ainsi disparaissent comme par enchantement les divisions des esprits et des localités, qui n'ont besoin souvent pour se comprendre et s'unir que de se connaître. Alors toutes les idées marcheront vers un but commun, se confondant dans un commun sentiment; l'amour du pays, de ses institutions, du monarque populaire qui les garantit.

« Sire, en de plus mauvais jours, les Anversois virent accourir votre majesté pour partager leurs dangers; elle vient aujourd'hui, avec une princesse qui leur est chère, s'associer à leur joie. Aujourd'hui comme alors les sentiments du roi sont ceux du peuple, les cœurs se reportent vers lui pleins de reconnaissance et les voix s'élèvent pour répéter avec moi: *Vive le Roi! Vive la Reine!*

L'Union donne les détails qui suivent sur les fêtes d'Anvers :

Un banquet de plus de 200 convits a réuni dans la salle d'exposition des beaux-arts les principaux invités à la fête. Des détails sur ce banquet seraient inutiles; il suffit de dire qu'il a été magnifique, parfaitement composé, parfaitement servi. Divers toasts ont été portés au Roi, à la Reine, au Prince royal, par M. le bourgmestre; aux peuples amis de la Belgique, toast accueilli, comme les précédents, avec de vifs applaudissements, et auquel il a été répondu par M. le comte de Latour-Maubourg, au nom des représentants des nations amies de la Belgique. Sans que personne ait eu besoin d'exprimer sa pensée, tout le monde s'était compris et les applaudissements semblaient être une protestation de la part de cette assemblée réunissant l'élite de la société belge, contre les fermentations de désunion et de discorde que certains hommes cherchent si odieusement à jeter entre le peuple belge et ses amis et alliés.

Il reste encore bien des choses à dire sur cette journée. D'abord l'illumination a été aussi générale que brillante. Les maisons qui n'étaient pas illuminées étaient certes faciles à compter. Il faut aussi parler du bal honoré de la présence de LL. MM. le roi et la reine et de S. A. R. la princesse Marie. LL. MM. arrivées à neuf heures dans leur loge, y sont restées jusqu'à près de minuit. Vous connaissez sans doute la salle du spectacle d'Anvers, vous connaissez sa beauté, l'élégance et la confortabilité de sa distribution, tout cela était effacé et disparaissait devant le bon goût et la richesse de sa décoration comme salle de bal. La salle représentait un salon du palais de Versailles sous le règne de Louis XIV, et l'illusion était parfaite, les lustres, les candélabres étaient distribués avec une profusion qui donnait un nouvel éclat à cette salle, toute en permettant d'en admirer chaque détail.

— Nous apprenons que S. M. le roi, juste appréciateur du talent, a décoré hier de son ordre MM. les ingénieurs Simons et de Ridder. Tout le monde a applaudi à cette récompense accordée au vrai mérite.

— Hier, vers midi, le sieur Keymolen, négociant en cette ville, s'est coupé le cou avec un rasoir, chez un de ses proches parents, à Uccle.

de fer armé d'un morceau de coton bien blanc et bien sec; car c'est encore une hérésie occidentale de nétoyer une pipe avec de l'eau ou de l'esprit-de-vin.

Je passe encore aux Espagnols le cigare et le *popelito*, surtout lorsque ce dernier roulé des mains d'une jolie *senorita* vous est offert par elle, après quelle vous a fait l'honneur de le goûter préalablement selon l'usage. Je ne critiquerai même pas avec trop d'amertume les blanches pipes de terre que l'on fume en Hollande, parce que ces pipes ne servent qu'une seule fois, et aussi par reconnaissance pour le *varinas* d'Amsterdam, le plus excellent tabac que je sache après le tabac syrien et turc. Mais ce qu'il faut honnir et proscrire sans pitié et sans délai, c'est la pipe allemande; l'horrible pipe d'écume de mer toujours pâteuse et rance comme un tuyau de poêle mal ramoné. Ce n'est plus du tabac que l'on aspire dans ces baquets malsains, c'est du fumier.

Formons des vœux pour que la pipe allemande ne tente pas de sérieuses invasions sur notre territoire. Contentons-nous des cigares de fraude qui ne nous manqueront jamais, dieu merci, et gardons l'espoir que les tchibouks, les narguilés et les tabacs de Romédie et de Syrie viendront bientôt, la tête levée, prêcher la réforme à nos fumeurs parisiens. Hélas! c'est peut-être la dernière fois que la civilisation nous arrivera de l'Orient.

Alp. ROYER.

Un officier des gardes qui a eu l'honneur de dîner fréquemment à Windsor, donne les détails suivants sur les habitudes de la famille royale d'Angleterre :

« A dîner on parle beaucoup français, mais plus souvent allemand. C'est une langue que la reine parle avec la

plus grande facilité, et il lui arrive souvent de citer des fragments de prose ou de poésie allemande. Le roi a tous les jours quelque chose de gai à dire à ses convives, et l'on remarque dans sa conversation une mémoire prodigieuse sur les hommes et les choses. Il aime beaucoup à rire; rien ne lui fait plus de plaisir qu'une anecdote un peu gaie; il raconte lui-même très-spirituellement. Après le dîner, la reine fait de la tapisserie, et se mêle, en travaillant, à la conversation des personnes qui entourent sa table; on est souvent frappé de l'analogie de ses manières et surtout de ses principes avec ceux de la reine Charlotte; on parlait un jour du divorce en sa présence :

« La feue reine, dit-elle, désapprouvait si complètement le divorce, que, bien qu'elle eût été publiquement des personnes qui se trouvaient dans cette position sociale, elle ne les admettait jamais dans son intimité; je pense » tout à fait comme elle. » Pendant la soirée, le roi fait sa partie de whist avec d'anciens amis, mais l'attention qu'il donne à son jeu ne l'empêche pas de prendre part à la conversation générale, et quand il parle de sa famille, il dit toujours : mon père, ma mère, préférant ces dénominations affectueuses aux titres consacrés par l'étiquette.

On ne parle jamais politique dans les réunions du roi, ou sont admises indistinctement des personnes de toute opinion. La reine est toujours simplement mise; elle porte ordinairement une robe de soie, elle n'a presque pas d'autres bijoux que ses bagues, qui sont d'un très grand prix. Le roi jouit d'une santé parfaite; il lui arrive seulement de s'endormir quelquefois après dîner, mais il se réveille impatient. Je crains de voir cette habitude s'accroître avec les années.

L'Union donne les détails qui suivent sur les fêtes d'Anvers :

Un banquet de plus de 200 convits a réuni dans la salle d'exposition des beaux-arts les principaux invités à la fête. Des détails sur ce banquet seraient inutiles; il suffit de dire qu'il a été magnifique, parfaitement composé, parfaitement servi. Divers toasts ont été portés au Roi, à la Reine, au Prince royal, par M. le bourgmestre; aux peuples amis de la Belgique, toast accueilli, comme les précédents, avec de vifs applaudissements, et auquel il a été répondu par M. le comte de Latour-Maubourg, au nom des représentants des nations amies de la Belgique. Sans que personne ait eu besoin d'exprimer sa pensée, tout le monde s'était compris et les applaudissements semblaient être une protestation de la part de cette assemblée réunissant l'élite de la société belge, contre les fermentations de désunion et de discorde que certains hommes cherchent si odieusement à jeter entre le peuple belge et ses amis et alliés.

Il reste encore bien des choses à dire sur cette journée. D'abord l'illumination a été aussi générale que brillante. Les maisons qui n'étaient pas illuminées étaient certes faciles à compter. Il faut aussi parler du bal honoré de la présence de LL. MM. le roi et la reine et de S. A. R. la princesse Marie. LL. MM. arrivées à neuf heures dans leur loge, y sont restées jusqu'à près de minuit. Vous connaissez sans doute la salle du spectacle d'Anvers, vous connaissez sa beauté, l'élégance et la confortabilité de sa distribution, tout cela était effacé et disparaissait devant le bon goût et la richesse de sa décoration comme salle de bal. La salle représentait un salon du palais de Versailles sous le règne de Louis XIV, et l'illusion était parfaite, les lustres, les candélabres étaient distribués avec une profusion qui donnait un nouvel éclat à cette salle, toute en permettant d'en admirer chaque détail.

— Nous apprenons que S. M. le roi, juste appréciateur du talent, a décoré hier de son ordre MM. les ingénieurs Simons et de Ridder. Tout le monde a applaudi à cette récompense accordée au vrai mérite.

— Hier, vers midi, le sieur Keymolen, négociant en cette ville, s'est coupé le cou avec un rasoir, chez un de ses proches parents, à Uccle.

de fer armé d'un morceau de coton bien blanc et bien sec; car c'est encore une hérésie occidentale de nétoyer une pipe avec de l'eau ou de l'esprit-de-vin.

Je passe encore aux Espagnols le cigare et le *popelito*, surtout lorsque ce dernier roulé des mains d'une jolie *senorita* vous est offert par elle, après quelle vous a fait l'honneur de le goûter préalablement selon l'usage. Je ne critiquerai même pas avec trop d'amertume les blanches pipes de terre que l'on fume en Hollande, parce que ces pipes ne servent qu'une seule fois, et aussi par reconnaissance pour le *varinas* d'Amsterdam, le plus excellent tabac que je sache après le tabac syrien et turc. Mais ce qu'il faut honnir et proscrire sans pitié et sans délai, c'est la pipe allemande; l'horrible pipe d'écume de mer toujours pâteuse et rance comme un tuyau de poêle mal ramoné. Ce n'est plus du tabac que l'on aspire dans ces baquets malsains, c'est du fumier.

Formons des vœux pour que la pipe allemande ne tente pas de sérieuses invasions sur notre territoire. Contentons-nous des cigares de fraude qui ne nous manqueront jamais, dieu merci, et gardons l'espoir que les tchibouks, les narguilés et les tabacs de Romédie et de Syrie viendront bientôt, la tête levée, prêcher la réforme à nos fumeurs parisiens. Hélas! c'est peut-être la dernière fois que la civilisation nous arrivera de l'Orient.

Alp. ROYER.

Un officier des gardes qui a eu l'honneur de dîner fréquemment à Windsor, donne les détails suivants sur les habitudes de la famille royale d'Angleterre :

« A dîner on parle beaucoup français, mais plus souvent allemand. C'est une langue que la reine parle avec la

LIÈGE, LE 5 MAI.

On lit ce qui suit dans la *Gazette d'Augsbourg* du 2 mai, sous la rubrique de Berlin, 24 avril : « On apprend que d'ici à quelques semaines, et au plus tard le 10 du mois prochain, sur l'invitation de S. M. le roi de Prusse, les ducs d'Orléans et de Nemours arriveront ici. On a déjà préparé au palais royal les appartemens qu'occupait en son vivant le roi Frédéric-Guillaume, pour les recevoir. On prépare des fêtes, des exercices militaires dont on veut faire les honneurs aux deux princes français aux environs de Kreuzberg. — On parle d'un mariage entre le duc d'Orléans et une princesse allemande. »

On lit dans la même feuille :

De la Prusse, 16 avril.

« Tout contribue à consolider la paix et à permettre aux gouvernemens de procéder enfin à un désarmement général. L'Autriche a déjà commencé. Cet exemple de la part d'un gouvernement ami de la paix, mais ferme dans son caractère, prouve que, la première à prendre les armes lorsque les événemens l'exigent, elle ne veut pas être la dernière, au retour du calme, à arborer la bannière de la paix et à fortifier la confiance publique. Ce premier pas vers le désarmement aura du retentissement en France et en Russie. Cette dernière puissance pouvait seule l'empêcher, et c'était là toute la question d'Orient. Pour la France, c'est la crainte de voir entraver la marche du système politique suivi depuis la révolution de juillet qui la retenait sous les armes. Grâce aux efforts de Louis-Philippe, la France a su tenir le juste-milieu et dissiper ainsi les inquiétudes de l'étranger. »

« Il n'est plus douteux qu'à Saint-Petersbourg et à Paris on ne s'empresse de suivre l'impulsion reçue de Vienne; car, quelque grave que soit la situation de l'Espagne, qui seule pourrait forcer la France à maintenir son état militaire, la volonté réunie des grandes puissances continentales de prévenir tout ce qui pourrait susciter de nouveaux troubles permet cependant à la France d'attendre tranquillement et sans intervention formelle l'issue de la catastrophe réservée à l'Espagne. »

« Si depuis quelque temps la concorde, sur qui repose le bonheur du monde, a été entretenue par des voies diplomatiques, Louis-Philippe paraît lui-même sentir le besoin de convaincre les monarques de la nécessité de se rapprocher davantage les uns des autres et de déclarer officiellement qu'il ne règnera désormais entre les souverains et lui aucune arrière-pensée ou aversion personnelle. »

Les travaux du nouveau Pont sur la Meuse, se poursuivent avec activité. Déjà la charpente nécessaire à la construction des deux premières arches, à droite et à gauche de la Meuse se trouve placée.

Depuis quelques jours, au quai de la Sauvenière, on transporte les candélabres en fontes destinés à l'éclairage au gaz, ainsi les perches provisoires qui soutiennent les lanternes ne tarderont pas à disparaître.

Le *Journal des Flandres* annonce que M. Moerman d'Harlebecke est nommé commissaire de district à Gand. Il assure aussi que M. le baron de Steenhault gouverneur du Luxembourg serait appelé aux mêmes fonctions dans la Flandre orientale.

On lit ce qui suit dans le *Journal d'Anvers* :

On annonce que M. Mendizabal a réussi à contracter à Londres un emprunt de 4 millions de liv. sterl. (100 millions de francs). On espère, dit un correspondant, qu'avec ce secours puissant, le ministre espagnol pourra accomplir glorieusement son œuvre et délivrer son pays de la guerre civile.

M. Martel, ancien membre de la convention qui a longtemps habité notre ville, pendant la restauration des Bourbons, est mort ces jours derniers, à Paris, à l'âge de 88 ans.

Plusieurs habitans peu aisés des environs de Liège se livrent encore à l'exploitation de mines de charbon et surtout de *terrehouille*; sans avoir reçu d'autorisation. Ils ignorent souvent qu'ils s'exposent à payer des amendes et des frais que peuvent quelquefois entraîner la perte du peu qu'ils possèdent. Il y a quelques semaines, deux habitans de Grâce-Montegnée, ont été condamnés par le tribunal correctionnel de Liège, à cent fr. d'amende et aux frais du procès, pour un fait de cette nature; ce jugement est aujourd'hui passé en force de chose jugée, et il va recevoir son exécution.

Sur l'invitation de M. le ministre de l'intérieur, M. le gouverneur de notre province vient d'adresser aux coléges des bourgmestre et échevins, une circulaire touchant la fabrication du sucre de betteraves; cette industrie paraissant prendre un développement considérable sur plusieurs points du royaume, le gouvernement désire être informé du nombre des établissemens existans, ainsi que de ceux qui sont à la veille de se former, afin qu'il puisse suivre leurs progrès et leurs résultats.

Le 30 avril dernier est mort à La Haye, à l'âge de 78 ans, S. Exc. M. Jean Elise Van Doorn, lieu-

tenant-général au service de S. M. le Roi des Pays-Bas, chevalier de l'ordre du Lion Néerlandais.

Un journal de Liverpool n'annonce pas moins de quatorze nouvelles sociétés, formant ensemble un capital de 137 millions de francs. Il y a la Société des pharmaciens, la Société des tanneurs, la Société pour le raffinement du sucre, la Société pour la distillation, la Société pour le coton.

Il résulte du relevé des livres de la banque d'Angleterre que feu James Wood était l'un des plus grands capitalistes du monde. Dans la crise de 1825 qui faillit être si fatale à un grand nombre de maisons de banque, James Wood prêta généreusement à une foule de banquiers qui, grâce à lui, firent honneur à leurs affaires. Les biens qu'il laisse s'élevèrent à près de cinquante millions de francs. Il en a légué un quart à l'alderman Wood, un quart à M. Chadborn, son conseiller intime, un quart à M. Osborn, et le dernier quart à M. Sureman, son commis et son parent.

Il paraît que l'ordre de Malte n'est pas encore éteint, puisqu'à la date du 16 avril le lieutenant du grand maître, le bailli Candida, a reçu dans l'église de Saint-François de Rome un nouveau chevalier, qui a prêté serment et fait vœu de chasteté et de pauvreté.

On lit ce qui suit dans un journal de cette ville :

M. le baron de Potesta de Waleffe, qui représente la ville de Liège au sénat et qui a servi jadis en Espagne avec distinction, vient, pour récompense de ses anciens et honorables services, de recevoir de la reine Christine l'ordre de Charles IV, qui s'accorde rarement aux étrangers. Tout le monde applaudira sans doute à cette justice rendue à un des plus estimables citoyens de notre ville.

Les foudres du journalisme se dirigent depuis quelque temps contre l'administration de M. Vleminx, inspecteur-général du service de santé. Occupés spécialement de la défense des intérêts de la liberté de commerce, nous n'avons pu nous livrer à un examen attentif des diverses accusations lancées contre M. Vleminx, et nous sommes restés simples spectateurs des débats. Nous désirons vivement toutefois qu'ils puissent faire jaillir une vive et complète lumière sur toute cette affaire. L'écrivain qui s'est posé l'adversaire de M. l'inspecteur général est un homme de conscience, et à ce titre, ses opinions sur l'administration du service de santé ont droit à toute l'attention du gouvernement.

Il faut remarquer cependant que quelques organes de la presse, se laissent aller contre l'administration de M. Vleminx à des attaques d'une grande légèreté. Voici ce que porte l'*Indépendant* :

« On lit dans le *Belge* : Sur mille cinq cents sangsues envoyées de la pharmacie centrale à l'hôpital de Diest, cinq cents sont arrivées mortes. Pendant le dernier semestre de 1835 les directeurs d'hôpitaux étaient autorisés à prendre les sangsues fraîches, dans la proportion des besoins, chez les pharmaciens du lieu qui les leur fournissaient à un tiers meilleur marché dans la progression des besoins. Pourquoi, après cet heureux essai, est-on revenu depuis le 1^{er} janvier 1836 au système d'un fournisseur général qui fait payer 18 francs ce qui s'achetait 12, indépendamment de la mortalité qui en une semaine, réduit souvent de 1 sur 3 le nombre des sangsues vivantes ou du moins saines? »

L'*Indépendant* après avoir reproduit le passage qu'on vient de lire, ajoute ce qui suit : « Il n'y a pas un mot de vrai dans ces assertions. Il n'y a pas de pharmacie ni d'hôpital militaire à Diest; il n'y a pas de fournisseur général, et les sangsues ne se paient pas même 7 francs le cent. »

Il n'y a pas un mot de vrai dans ces assertions. Il n'y a pas de pharmacie ni d'hôpital militaire à Diest; il n'y a pas de fournisseur général, et les sangsues ne se paient pas même 7 francs le cent.

ETAT CIVIL DE LIÈGE, DU 4 MAI.

Naissances : 4 garçons, 4 filles.
Mariages, 13, savoir entre : Jean Léopold Joseph Berleur, jard., rue derrière St-Jacques, et Lucie Verhaegen, fille de chambre, même rue. — Guillaume Léonard Alexis Lhoest, conducteur de mines, rue sur Meuse; et Anne Thérèse Josephine Grandjean, sans profession, quai de la Sauvenière. — François D. Pinsonnat, commis-voyageur à Amiens, et Marie J. Louise Henriette Bury, sans profession, au Pont-des-Arches. — Mathieu Laurent Pollain, maître-maçon, rue des Carmes, et Marie Catherine Rosalie Mouzon, sans profession, rue de la Régence. — Louis Hubert Lambert, orfèvre, rue Hoche-Porte, et Anne Catherine Simon, couturière, faubourg Sainte-Marguerite. — Dieudonné Joseph Hauben, typographe, rue St-Séverin, et Marie Hélène Lehime, sans profession, rue des Mineurs. — Pierre Louis Bischoff, peintre en batiments, rue Roture, et Marie Josephine Seducer, brodeuse, rue Beauregard. — Jean Joseph Lhoest, domestique, place St-Pierre, et Marie Anne Jobé, sans prof, faubourg Vivegnis. — Henri Jean Conrad armurier, sans prof, faubourg St-Léonard, et Anne Marie Marie Martiny, sans profession, même faubourg. — Michel Léonard Joseph Remacle, armurier, rue Bergère, et Marie Madeleine Kinot, journalière, rue du Méridien. — Jean Guillaume Scrup officier-pensionné à Visé, et Marie Jeanne Chevrion, négociante, rue Royale. — Jean Joseph Foidart, menuisier, sur Avroy, et Anne Marie Hodeige, cuisinière, même rue. — Léopold Jean Melchior Lambotte, contrôleur des contributions à Seraing, et Marguerite Florence Romedenne, sans profession, rue des Dominicains.

Décès : 2 femmes, savoir : Marie Catherine Paul, âgée de 83 ans, journalière, rue Vert-Bois, veuve de Simon Jacquet. — Philippine Rutten, âgée de 79 ans, sans profession, héguinage St-Christophe.

VILLE DE LIÈGE.

Les bourgmestre et échevins informent les habitans qui ne se sont pas encore présentés chez le receveur de la ville pour toucher les indemnités de logement qui leur sont dues pour l'exercice de 1835, que les billets de logement seront acquittés jusqu'au 10 juin prochain inclusivement. Ils les invitent à ne pas laisser écouler ce délai, le compte du receveur devant être clôturé immédiatement après cette époque.

Liège, le 4 mai 1836.

Le président du collège, Louis JAMME.
Par le collège, le secrétaire, DEMANY.

ANNONCES.

BAL

Dimanche prochain, chez RASKIN-BIA, au Café des Remparts, rue derrière les Murs des Anglais.
On commencera à 7 heures précises. 376

POISSONS de MER tres-frais, au *Morlane*, rue du Stockis

LA V^e MOUILLET,

RUE VINAVE D'ILE, N. 599.

Voulant CESSER son COMMERCE, désire remettre sa maison à des conditions très avantageuses pour l'acquéreur. 408

On a PERDU depuis le passage d'eau de Seraing jusqu'à la rue Souverain-Pont, une TABATIERE en argent, gravée à l'antique. Bonne récompense à la personne qui la rapportera rue Neuvice, n° 956, ou au bureau de cette feuille. 402

QUARTIER à LOUER à la campagne sur Cointe dit l'Arbalette, on préfère des personnes sans enfans. 405

ON CHERCHE UN REMPLAÇANT POUR LA MILICE.

S'adresser au n° 1078, sur la Batte.

La VENTE DES CORPS DE DÉLITS, objets confisqués, etc, qui a été annoncée précédemment, aura lieu le lundi 9 du courant, aux dix heures du matin, dans une des salles du palais de justice, au dessus du bureau du timbre extraordinaire. 407

Le MARDI dix mai 1836 à 14 heures avant midi, il sera procédé à la maison commune de DALHEM près de Visé, à l'ADJUDICATION au RABAIS, des TRAVAUX pour la CONSTRUCTION d'une SALLE D'ECOLE et d'une habitation pour l'Instituteur. 409

On demande une FILLE DE QUARTIER. — S'adresser au bureau de cette feuille.

On DEMANDE une SERVANTE sachant faire une cuisine bourgeoise, rue du Pont-d'Ile, n° 41. 333

Le directeur du MAGASIN FRANÇAIS de MODES ET NOUVEAUTÉS, Montagne de la Cour, n° 51 à Bruxelles, voyageant en province,

A l'honneur d'informer les DAMES de Liège et villes environnantes qu'il fera son déballage Hôtel des Diligences, rue Souverain-Pont, à Liège, les 3, 4, 5, 6 et 7 mai prochain, et qu'il leur offrira les dernières MODES de Longchamps à des prix très modérés.

CHAPEAUX gros de Naples à 12, 13, 14, 15 et 16 fr.
Dito poulte de soie à 15, 16, 17, 18 et au-dessus.
CAPOTES baleines à coulisses de 18, 19, 20 à 25 fr.
Dito avec paille en coulisse de 12, 13, 14 et 15 fr.
Dito crêpe et marceline de 9, 10, 11 et 12 fr.
Dito en mousseline organdi de 7 à 8 fr.
COLS BRODÉS en mousseline de 2 à 25 fr.
Dito en bobin à 1-75, 2, 3, 4 et 5 fr. 390

EN VENTE

CHEZ

AVANZO ET COMP^{ie}, A LIÈGE.

Nouveau plan de la VILLE DE LIÈGE, bien détaillé avec les nouveaux projets des rues à ouvrir ainsi que le pont de la Boverie, et le plan de l'Université avec le Conservatoire de Musique, tel qu'il a été adopté par la régence de Liège, prix 1 fr. 50 c. 378

AVIS A MESSIEURS LES MÉDECINS.

DÉPURATIF ANTI-DARTREUX

de GUERIN, ci-devant pharmacien du célèbre hôpital Saint Louis de Paris, breveté du roi, pour la guérison prompte et parfaite des DARTRES, anciennes ou récentes, sans aucune répercussions et à très peu de frais.

OPHAT BALSAMIQUE et pilules de ce nom, du même auteur pour la guérison en peu de jours des MALADIES SÉCRÈTES récentes ou anciennes. Ces remèdes peu coûteux se prennent très facilement.

ROB DE GAYAC DES ANTILLES,

du même auteur, pour la guérison des MALADIES CHRONIQUES, telles que *maladies secrètes* invétérées, *goutte*, *rhumatismes*, etc.

Tous ces remèdes approuvés par les plus célèbres médecins se trouvent en dépôt chez MM. les pharmaciens suivans.

A Liège, rue Pont d'Isle, n° 831, Verviers, Etienne.

VENTE

CANONS DE LUXE.

L. P. COMBLEN et Cie., en liquidation, feront vendre à l'enchère et au comptant, le mardi 10 mai courant, à 2 heures de relevée, à l'hôtel de la ci devant préfecture, par le ministère de M^e DUSART, notaire à Liège, une forte quantité de CANONS D'ARMES DE LUXE pour fusils, carabines et pistolets, canons de fusils de guerre et baguettes. Il sera formé des lots plus ou moins forts, en raison des divers quantités.

Les amateurs seront admis à visiter le magasin, qui se trouve à Liège, au lieu sus-indiqué, tous les jours, de 9 heures à midi, et de 2 à 4 de relevée, à partir du 3 mai. 378

VENTE CONSIDERABLE DE FUTAIE A YVOIR, PRÈS DE NAMUR.

Lundi 9 mai 1836, à dix heures précises du matin, il sera VENDU au pied des arbres, à la recette du notaire DELVIGNE, de Namur, dans le bois d'Hanway, près d'Yvoir, sur une superficie de 65 bonniers, quantité de chênes et autres arbres, dont une grande partie ont de huit à dix pieds de tour et d'une grande élévation. 364

Vente

D'UNE

FERME, QUARTIER DE MAITRE,

ET TRENTE-TROIS BONNIERS DE TERRE, PRAIRIE ET JARDIN,

SITUÉS A TILLEUR, DANS LE BEAU VALLON DE SCLESSIN.

Cette vente, annoncée pour le 2 de ce mois, est remise au neuf du même mois, deux heures de relevée, par devant M. CHOKIER, juge de paix, en son bureau, rue Mont St. Martin, à Liège.

Ladite propriété, dont la majeure partie aboutit à la grande route de Liège à Huy, sera exposée en vente en 17 lots, chacun d'un et deux à trois bonniers, très-propres pour la construction de maisons de campagne, et sera ensuite réexposée en masse, sans réserve ni faculté de surenchérir. PAQUE, notaire. 392

AVIS.

PROVINCE DE LIEGE.

L'adjudication des travaux aux routes neutres et communes aux royaumes de Belgique et de Prusse, qui a été annoncée pour le 6 mai courant, n'aura lieu que vendredi 13 même mois, à onze heures du matin, à la maison blanche.

Le devis est déposé à l'hôtel du Gouvernement, dans les de M^e l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et de la régence royale prussienne à Aix-la-Chapelle. Liège, le 4 mai 1836.

ALLAHTAIM

L'Allahtaim à la Bamia (*Hibiscus esculentus*), breveté du gouvernement français, approuvé par l'Académie de Médecine, convient dans la convalescence des maladies aiguës, des voies digestives, des poumons. Il réussit aux estomacs fatigués, aux femmes en couches, aux enfants en sevrage, à l'époque de leur dentition, dans le caryeau, aux personnes atteintes de la pierre, de la gravelle, de rhumatismes, enfin à celles chez qui le travail de l'esprit affaiblit les fonctions de l'estomac. On trouve chez les mêmes dépositaires le COMESTIBLE ORIENTAL AU PALAMOUD, aliment des enfants et des valétudinaires.

Dépôts à Bruxelles, chez Decat, pharmacien, grande rue des Pierres; à Alost, chez Moens, pharmacien; à Gand, chez M. Frans-de-Bast, pharmacien droguiste; à Anvers, chez Vandeveldt, pharmacien; à Ath, chez F. J. Cambrelin, pharmacien; à Herve, chez G. J. Garot, pharmacien; à Liège, chez J. Janné, pharmacien; à Mons, chez Ermet-Mauray; à Namur, chez Lony, pharmacien; à Tournay, chez Demasure, pharmacien; à Courtrai, chez Dobbessière, pharmacien; à Verviers, chez Etienne, pharmacien; chez M. Van Osch, pharmacien, à Flessingue, et M. P. P. Reyman, traiteur, au Vieux Doelen, à La Haye. 404

MÉMOIRE SUR L'ART DE GUÉRIR SOI-MÊME ET SANS MERCURE

LES

MALADIES SECRÈTES ET LES DARTRES,

PAR LA MÉTHODE VÉGÉTALE, DÉPURATIVE ET RAFRAICHISSANTE

DU DOCTEUR BELLIOI,

RUE DES BONS ENFANS, N° 32, A PARIS.

Rapport d'une commission composée de quatre docteurs de la faculté de médecine de Paris, constatant la supériorité de cette méthode sur toutes celles connues jusqu'à ce jour.

Cette brochure, qui indique la manière d'user de la poudre végétale, est du prix de 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste. — On la trouve dans les villes ci-après désignées:

A Bruxelles, chez M. Van-Hisberg, pharmacien, place de la Monnaie, n° 5;

ET DANS LES VILLES SUIVANTES :

A Courtrai, chez M. Deboey fils, pharmacien, rue de Tournay, n° 6; à Gand chez M. de Baëpe, rue Vieux-Bourg, n° 18; à Liège, chez M. Albert, pharmacien, rue Souverain-Pont, n° 604; à Louvain, chez M. Smont, rue de Bruxelles, n° 50; à Malines, chez M. Smont, pharmacien, rue Baille-de-Fer, à Mons, chez M. Van-Miert, pharmacien, rue de Nimy, n° 172; à Namur, chez M. Jourdain, pharmacien, rue de Gravière, n° 1051; à Nivelles, chez M. Lemaire, pharmacien; à Ostende, chez M. Boucherie, pharmacien; à Verviers, chez M. Etienne, pharmacien, rue des Récollets, n° 61; à Ypres, chez M. Frison-Vanontrive, pharmacien; à Chaux-de-Fonds, chez M. Vielle, pharmacien; (Suisse.) 400

AVIS.

M^e LAMBINON, notaire à Liège, fait savoir que la BELLE VENTE de MEUBLES, provenant des successions de M^e l'avocat Hardy et de Madame son épouse qui devait avoir lieu les vendredi et samedi 6 et 7 mai 1836, à une heure de relevée, en la maison mortuaire de ces derniers, sise rue de l'Étude, à Liège, est remise et indiquée irrévocablement à mercredi, jeudi et vendredi 11, 12 et 13 mai 1836, à la même heure. Cette remise est occasionnée par suite de la continuation de la vente de M. Isabeau.

Le premier jour il sera exposé en VENTE une superbe marine de haute proportion avec tous ses accès et chef-d'œuvres. 412

Vente

D'UNE

BELLE PROPRIÉTÉ,

POUR

SORTIR DE L'INDIVISION,

SITUÉE FAUBOURG VIVEGNIS,

A LIÈGE.

Mardi, 10 mai 1836, à 2 heures de relevée, M^e LAMBINON, notaire à Liège, exposera en VENTE, au plus offrant et dernier enchérisseur, en son étude, sise place derrière l'Hôtel-de-Ville, n° 1002.

Une grande MAISON à porte cochère, cotée n° 397, composée de plusieurs belles pièces au rez-de-chaussée, laboratoire de vigneron, écurie, four, fournil, cour, grandes caves et autres dépendances avec environ 11 verges grandes de jardin et vignoble, de première classe, le tout formant un ensemble, situé faubourg Vivegnis à Liège, joignant du levant à la rue, du midi à la veuve Warnier, du couchant à M. Dupont-Fabry et du nord à la houblère du Banneux.

On peut acquérir avec toute garantie et l'adjudicataire aura des grandes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire LAMBINON pour connaître les conditions de la vente. 352

VENTE DÉFINITIVE, PAR SUITE DE SURENCHÈRES.

Lundi 9 mai 1836, à deux heures de relevée, le notaire LAMBINON réexposera en VENTE DÉFINITIVE, à l'extinction des feux, en son étude à Liège, place derrière l'Hôtel-de-Ville, les immeubles suivants :

1^o Une MAISON, grange, étable, fournil, cour et dépendances, avec dix neuf verges grandes de jardin et prairie, formant un ensemble, situé aux Bruyères, commune de Jupille, sur la mise à prix de frs. 4,777 50 ainsi porté par la surenchère.

Cette Maison par sa situation sur une hauteur, dans un site très-agréable, jouit des points de vue les plus vastes, et peut fort bien convenir pour une maison de campagne; elle n'est éloignée de la grande route de Jupille que de dix minutes.

2^o Et une PIÈCE de TERRE d'une verge grande dix petites, au même endroit, sur la mise à prix de frs. 283 50.

Immédiatement.

Après l'adjudication ci dessus, ledit Maître LAMBINON exposera en VENTE, également aux enchères publiques, la moitié part indivise de douze verges grandes de TERRE, située aux Bruyères sudites, et joignant la prairie reprise sous le n° 1^{er} ci-dessus.

Il y a sécurité pour acquérir et des facilités sous le rapport du paiement.

S'adresser audit notaire LAMBINON pour de plus amples renseignements. 344

A VENDRE de RENCONTRE une HARPE d'Erard, avec pedales, DEUX VIOLONCELLES et une bonne GUITARE avec son étui. — S'adresser au n° 633, joignant l'église de St. Martin. 395

BOURSES.

PARIS, LE 3 MAI

FONDS PUBLICS.	JOUR précédent.	Cours du jour.
Cinq pour cent, comptant...	107 80	107 85
" " fin courant...	00 00	000 00
Trois pour cent, comptant...	81 95	82 00
" " fin courant...	00 00	00 00
Naples. Cert. Falc., comp. ...	102 65	000 00
" " fin courant...	00 00	000 00
Esp. Dte. ac. 5 p. J. 1 ^{er} nov. comp.	45 1/4	45 1/2
" " fin cour.	00 00	00 00
Dte. diff. sans int. compt. ...	16 1/2	00 00
Dte. pass. sans int. compt. ...	14 3/8	14 3/8
Emp. des cort. J. de mai 1834.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
Empr. royal. J. de juill. 1834.	34 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
Rente 3 p. c. J. d'avril 1834.	00 00	00 00
" " fin cour.	00 00	00 00
Rente perp. J. de juill. 1834.	00 00	00 00
" " fin courant.	00 00	00 00
Coupons cortés.	00 00	00 00
Rome. Rs. 5 p. c. compt.	105 00	000 00
" " fin courant.	000 00	000 00
Belgique. Empr. 1834, compt. ...	102 3/4	000 00
" " fin cour.	000 00	000 00
Banque de Belgique.	116 1/2	117 00

LONDRES, LE 30 AVRIL.

3 p. consolidés ...	91 3/4	Escompte.	00 00
Bel. em. 1832 C. D.	104 00	Différés.	22 1/8
Holl. Dette active.	56 7/8	Passives.	14 00
Id. 5 p. c.	000 00	Russie.	109 00
Portugais, 5 p. c.	82 1/2	Brésil. Emp. 1834.	85 7/8
Id. 3 p. c.	52 1/4	Mexicains, 5 p. c.	00 00
Espagne. Cortés.	47 3/4	Colomb.	00 00

AMSTERDAM, LE 3 MAI.

Dette active.	57 00	Rente française.	00 00
" différé.	0 00	Métalliques.	100 7/16
Billet de chance.	24 7/8	Russie, H. et C.	105 00
Syndic. d'amort.	98 3/8	Esp. rente perp.	00 00
" 3 1/2.	82 5/8	Naples falconnet.	95 1/2
Soc. de comm.	145 00	Brésiliens.	87 7/8

ANVERS, LE 4 MAI.

CHANGES.

	COURTS JOURS.	DEUX MOIS.	TROIS MOIS.
Amsterdam.	3 1/4 p. P		
Rotterdam.	3 1/4 p. P		
Paris p ^r fr. 100 ...	118 p	fl. 3/4 p	1 1/8 p.
Londres p ^r Estr. ...	12 06 1/4	fl. 11 97 1/2 A	0 00
Ham. p ^r 40 Hbr. ...	35 1/8	34 15 1/16	34 13 1/16
Bruxelles.	1/4 p.		
Gand.	1/4 p.		

FONDS PUBLICS.

FONDS.	INT.	COURS.	FONDS.	INT.	COURS.
VILLE			" fl. 500		145 00 P
D'ANVERS.			BRÉSIL.	5	86 3/4 P
Dette act. 5	105 00 A		E. à L 1824		
" différé.	44 P		ESPAGNE.	5	
BELGIQUE.			B. Guebh.	5	
Emp 48 m. 5	102		R. P. à Am	5	
A. B. 1835.			Emp. 1834		46 7/8 47 463 1/4
Act. de la B.			Dette diff.		
HOLLANDE.	2 1/2		Cortés à P.		
Dette act. 4 1/2			" à L.		
Rte. remb. 2 1/2	97 3/4		dito Coup.		
AUTRICHE.			NAPLES.		
Métalliq. 5	103 3/4		Cert. Falc. 5		105 3/4 P
Lots fl. 100.	256		ÉTAT-ROM.		
" fl. 250. 4	429		levée 1832. 5		102 00
fl. fl. 500. 4	685		A à An. 1834. 5		104 3/4
POLOGNE.					
Lots fl. 300.	115 1/4 P				

Notre bourse a été faible avec peu d'affaires, Ardoin ouvert 47, 45 7/8 3/4 et resté argent à ce prix.

La bourse de Londres du 2 n'est pas encore connue.

Petite rue de la Bourse, 2 1/2 heures.

Point de variation.

BRUXELLES, LE 4 MAI.

Emp. R., fin cour	101 3/4	Synd. d'amort.	00
" pr. à 1 mois	000 00 D	Lost. r. av. cour.	97 1/2 P
Dette active.	55 1/2 P	" " inscrip.	103 3/4 P
Empr. de 1832.	98 5/8 A	Métalliques.	95 00 A
Act. Société Gén.	795 00 A	Naples.	102 A
So. de Com. de Civ.	128 3/4 P	Rome.	87 P
Ban. de Belgique	116 1/2 P	Brési. Rotsch.	87 1/2 P
So. du c. de S.-O.	106 1/2 A	Emp. Ard. 1835.	46 7/8 P
S. Hauts-Four.	116 5/8 A	Emp. Guebh.	00 00
Wasme-Hornu.	98 3/4 A	P. à Ans.	00 00
Batq. fonc.	96 3/4 A	Fin cour.	47 P
S. du Cha. Flenu.	108 00 A	D. différée.	00 00
Sclessin.	100 1/4 A	Id. 1835.	00 00
Société nationale.	117 7/8 A	Cortés à Paris.	10 00
Gal.-Rus. ad. Brn.	00 00	" à Londres.	10 00
Levant de Flenu.	100	Coup. Cortés.	10 00
Charb. d'Ougrée.	000 00		
Sars-Longchamps	103 00 P	CHANGES.	
Fourn. des Veunes	103 00 P	Amsterdam.	00 P
St.-Léonard.	100 00 A	Londres ct.	0 00
Dette active. Hol.	56 00	" " 2 mois.	0 00

VIENNE, LE 25 AVRIL.

Métalliques, 403 13/16. — Actions de la banque, 1368 00.

H. LIGNAC, Imp. du Jour, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.